Économie

Opération Transit, entente à la hausse?

Traversée du détroit de Gibraltar. Les compagnies maritimes étrangères profiterait de l'opération Transit pour augmenter les prix. C'est notamment le cas cette année, bien que cette hausse soit jugée «légère».

vant, il était question d'entente sur les prix; à présent, les Marocains résidant à l'étranger parlent plutôt d'«entente à la hausse». C'est le cas du président de l'association Cap Sud MRE, Salem Fkire, lorsqu'il est interpellé sur l'évolution des prix appliqués par les compagnies maritimes reliant le Sud de l'Europe au Maroc. En effet, c'est devenu un réflexe à l'approche de l'été: les armateurs étrangers, notamment espagnols, n'ont pas manqué cette année encore de profiter de l'opération Transit pour se refaire une santé. Les prix «exorbitants» de la traversée de la Méditerranée ont une nouvelle fois irrité bon nombre de voyageurs. «Une légère hausse» a une nouvelle fois été constatée. En fonction des compagnies, le billet aller-retour entre les villes espagnoles (Barcelone, Algesiras) et Tanger peuvent varier de 33 à 174 euros (363 à 1.914 DH). Pour une famille de 4 personnes, la facture peut facilement atteindre 7.656 DH. Pire, ces compagnies décideraient, dans certains cas, d'aligner leurs prix tout en les maintenant à un niveau élevé. D'ailleurs, le Conseil espagnol de la concurrence a été amené, dans le passé, à condamner, à plusieurs reprises, la plupart de ces compagnies de transports maritimes à des sanctions financières lourdes pour «entente sur les prix». Cerise sur le gâteau, même la Comanav, compagnie marocaine, n'avait pas été épargnée. «Pour



quasiment structurel. «Les MRE sont prix en otage, et sont obligés de prendre le bateau pour rentrer au Maroc en famille», indique Mohamed Ezzouak. Il faut souligner un paradoxe dans cette histoire de traversée de la Méditerranée pour les MRE: l'absence



Les autorités marocaines sont appelées à réagir face auproblème d'entente sur la hausse des prix.

des compagnies maritimes marocaines sur cet axe. En effet, la faillite du pavillon national a renforcé l'emprise des armateurs étrangers sur ce trafic. «Toute l'opération dépend de ces compagnies», se désole Mohamed Ezzouak. En attendant de relancer le pavillon national, l'urgence est à la réglementation de la politique des prix, sachant que ce sont les services marocains qui délivrent certaines autorisations pour l'exploitation de cet axe maritime. À cause de la cherté du transport (maritime comme aérien), nombreux sont les MRE de la 2º et 3º génération qui préfèrent passer leurs vacances en Turquie (moins chère) plutôt que de venir au Maroc. «C'est une perte pour le Maroc et c'est très dommageable, sachant que les entrées touristiques générées par ces MRE rapportent beaucoup au pays», s'indigne le président de CAP Sud MRE.

PAR OUMAR BALDÉ

o.balde@leseco.ma

Maazouz n'est pas du même avis

Le ministre en charge de la Communauté marocaine résidant à l'étranger balaie d'un revers de la main tous ces arguments. «C'est la première fois que j'entends parler de cette histoire depuis le mois de juin dernier. C'est une histoire pratiquement close», a-t-il répondu aux Éco. «Les prix appliqués par les compagnies opérant sur cet axe sont les prix du marché», croit savoir Abdelatif Maazouz, qui indique avoir effectué «trois sorties sur le terrain» pour constater la situation par lui-même. Le ministre ne semble pas partager l'accusation d'entente sur les prix portée contre les armateurs. Il reconnaît simplement que certains «abusent» dans la fixation des prix.

constate Mohamed Ezzouak, directeur de publication du portail des Marocains du monde, Yabiladi.com. Le principal problème demeure donc la cherté des prix entre le Maroc et la partie méridionale du Vieux continent, en comparaison avec d'autres liaisons comme celle du Tunnel sous la Manche entre la France et l'Angleterre. D'ailleurs, certains n'hésitent pas à considérer la traversée de la Méditerranée

Ils tournent le dos au Maroc

comme «la plus chère au monde».

En tout cas, il y a lieu, pour les autorités marocaines, de réagir face à ce problème

cette année, nous n'avons pas encore eu

écho de nouvelles sanctions de la part du

Conseil espagnol de la concurrence»,